

La mairie d'Ancenis-Saint-Géréon propose aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives en ligne via son Espace e-services. Cette plateforme propose notamment **la prise de rdv en ligne 24/24** pour les dépôts de demande et les retraits de titres d'identité (passeport et cartes nationale d'identité). Nous recevons du lundi au samedi midi.

Les habitants y trouveront les renseignements pour la pré-demande, la liste des pièces à fournir ... Ils pourront également recevoir un mail de confirmation et un rappel de leur rdv.



L'accès à ce service se fait via le site internet [www.ancenis-saint-gereon.fr](http://www.ancenis-saint-gereon.fr). Une icône est présente sur la page d'accueil (voir ci-contre).

Concernant le délai d'obtention des rdv est de 2 à 2,5 mois. Une fois le rdv effectué, la Préfecture instruit et fabrique les titres d'identité dans un délai de 1,5 à 2 mois. C'est-à-dire que l'utilisateur obtient en moyenne son titre d'identité 4 à 5 mois après avoir fixé un rdv (sauf urgences professionnelles).

Voici la liste des mairies équipées en Loire atlantique et Maine-et-Loire auprès de qui les usagers peuvent également s'adresser pour connaître les disponibilités de rdv :

[Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI-Loire-Atlantique](#)

[Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI-Maine-et-Loire](#)



Mairie d'Ancenis-Saint-Géréon  
Place du Maréchal Foch - CS 30217  
44156 Ancenis-Saint-Géréon  
[www.ancenis-saint-gereon.fr](http://www.ancenis-saint-gereon.fr)